Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 7 (1931-1932)

Heft: 22

Artikel: Petites nouvelles

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-709718

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la plaine d'exercices fera éclipser le capitaine dans la salle avec les explications nécessaires. Si parfois il pleuvait, ce rare phénomène aurait lieu en tenue de campagne, ce qui n'arrive pas tous les jours.

Et ce qu'il y a de plus drôle, c'est que parfois, c'est bien ainsi que cela se passe!

Notes d'un passant...

Il y a parfois en politique des contradictions étonnantes.

La plus connue est certes celle de ce brave M. Prud'homme qui s'écriait en recevant un sabre d'honneur: «Ce sabre est le plus beau jour de ma vie! Je m'en servirai pour défendre la République et au besoin pour l'abattre...»

Mais on a vu un autre genre de contradiction politique ces jours-ci à propos des désordres de Zurich.

Tandis que dans la cité de la Limmat les socialistes qui sont en majorité faisaient des efforts méritoires pour maintenir l'ordre contre les chambardeurs communistes, à Genève, Nicole continuait à exciter les masses en prêchant ouvertement la guerre civile et la révolution.

Mais il y a mieux encore ou pire...

On se souvient des scènes de protestations et de tumulte déclenchées par Nicole et ses amis au Grand Conseil de Genève lorsqu'on découvrit qu'en prévision de désordres éventuels le Conseil d'Etat genevois avait mobilisé en caserne quelques camions destinés au transport des troupes. Or les journaux ont annoncé, et confirmé depuis que le chef de la police communale de Zurich, M. Wiesendanger, correligionnaire politique de M. Nicole, était allé ces jours-ci trouver M. Minger à Berne pour lui demander des fusils-mitrailleurs et des casques, afin d'armer les agents et de constituer un rempart suffisant devant l'émeute. (Le Département militaire a, du reste, acquiescé à cette demande.)

On se demande maintenant ce que le camarade Nicole — qui ne manque pas une occasion d'écrire dans son journal que les autorités préparent le massacre des populations laborieuses et honnêtes — va dire de l'initiative de son ami Wiesendanger. Comment va-t-il accorder cela, lui qui conseille de rosser le gendarme à Piogre, tandis que son collègue zurichois protège de son mieux Pandore sur les bords de la Limmat...

Au cas où le révolutionnaire Nicole qui deviendra fatalement le commissaire du peuple le plus tyrannique — se trouvait embarrassé pour répondre à ces nombreuses contradictions, nous lui en signalons une dernière d'un caractère, il est vrai, plus pittoresque encore.

C'est que le malheureux chef de police zurichois, chargé de soucis et obligé de protéger sa vie et celle de ses hommes, porte le nom symbolique de... Wiesendanger (à la française: Vie-sans-danger!).

Le père Piquerez.
L'«Impartial», Chaux-de-Fonds.

Petites nouvelles

Aux Etats-Unis des essais ont été faits, pour déceler les camouflages, grâce à la photographie en couleurs et les filtres infra-rouges qui permettent de distinguer le vert artificiel du vert naturel, le premier étant dépourvu de radiations rouges.

La conclusion est qu'il faut renoncer, dans les camouflages, aux couleurs vertes, bleues, et au noir, ainsi qu'à quelques autres couleurs artificielles qui n'émettent aucune radiation rouge et sont faciles à déceler par les filtres infra-rouges.

* * *

Il résulte d'expériences faites en Amérique que le revêtement chromé de l'âme des fusils et des mitrailleuses prolonge sensiblement la durée des canons, soit directement, soit indirectement, du fait que les premiers milliers de coups durcissent les couches d'acier placées immédiatement sous le revêtement de chrome, ce qui les rend plus résistantes aux canosions et aux érosions, même lorsque ce revêtement est détruit par l'usure.

* * *

Les sous-marins *Nautilus* et *Narval* (V 6 et V 4) sont de véritables croiseurs sous-marins qui peuvent rester en mer trois mois sans ravitaillement en combustibles et un mois sans ravitaillement en vivres. Leur rayon d'action à onze nœuds est de 25,000 milles. Ils possèdent des chambres pour la sortie de scaphandriers, en cours de plongée. Leurs dimensions sont: longueur 116 mètres, largeur 10 mètres, tirant d'eau 4,8 mètres, déplacement 2730/3960 tonnes, vitesse max. 18 nœuds. Armement: deux pièces de 152 mm, six tubes de 533. Leur capacité de plongée est de 102 m 50, leur équipage de 88 hommes. Ils sont animés par deux Diesel de 2700 chevaux chacun, et deux moteurs électriques de 1250 chevaux. Ils possèdent six entrées, munies chacune d'une chambre de sauvetage pour cinq à sept hommes. Chaque chambre est munie d'un cordage, avec nœuds tous les neuf mètres, et se terminant par une bouée remplie d'air. Chaque homme quitte le sous-marin, muni d'un appareil respiratoire, et grimpe lentement, de nœud en nœud, afin d'éviter les conséquences d'une brusque dépression.

(Krassnaja Swesda.)

* * *

En Russie, plus de 500 millions de francs sont prévus, sur l'exercice 1932, pour le développement des forces aériennes. On envisage la construction de 913 avions, 16 dirigeables et 16 ballons captifs. Ces chiffres se répartissent entre les types suivants: 80 avions de bombardement, 63 hydravions, 12 avions torpilleurs, 342 chasseurs, 120 avions de reconnaissance terrestre, 86 de reconnaissance maritime, 112 d'accompagnement d'infanterie, 80 d'écoles terrestres, 18 d'écoles maritimes, 6 dirigeables vedettes et 6 d'accompagnement. (Deutsche Wehr.)

* * *

Le professeur *Kataro Hondo,* de l'université de Tokio, aurait découvert un nouveau métal, ou plutôt un nouvel alliage à base de chrome et de nickel carburé, qui offrirait une résistance inouïe aux projectiles des armes à feu. Une plaque d'un millimètre d'épaisseur arrêterait la balle du pistolet Browning, une plaque de trois millimètres résisterait à une balle de fusil. Cet alliage, léger et peu coûteux, permettrait d'établir une cuirasse pour 10 yen.

D'autre part, on rapporte qu'en Mandchourie il a été fait, au cours des opérations militaires, un très large emploi des pigeons voyageurs et qu'un hydravion japonais aurait réussi, d'une hauteur de 2000 mètres, à prendre la photographie, au moyen de rayons ultra-violets, d'un port situé à une distance de 150 milles. Des essais analogues tentés aux Etats-Unis n'avaient pas jusqu'à présent donné de résultats satisfaisants. Les photographies par ces rayons peuvent être obtenues même en temps de brouillard. *(Militär. Wochenblatt.)*

* * *

D'après le *Basler Tages-Anzeiger,* 26,541 élèves ont pris part en 1931 en Suisse, à l'enseignement sportif préparatoire et pour 22 cantons, 8325 élèves ont suivi l'enseignement militaire préparatoire. Les sociétés de tir pour la jeunesse ont rassemblé 16,814 membres. 284,694 tireurs ont pris part aux exercices obligatoires et 220,000 aux exercices volontaires.

* * *

The Cavalry Journal donne les renseignements suivants sur les manœuvres de cavalerie qui se sont déroulées aux Etats-Unis l'année dernière:

Ces manœuvres ont eu spécialement pour but d'habituer les unités participantes aux opérations en terrains montagneux, difficiles et pauvres en eau.

Une grande importance a été donnée aux moyens de liaison par radio-téléphonie et aux résultats que l'on peut en attendre.

L'un des partis était doté d'un réseau spécial radio-téléphonique, au moyen duquel un commandant de brigade, de son P. C., a pu diriger les opérations. Son rendement a été très satisfaisant et a permis de régler sans difficulté des mouvements effectués sur un rayon de plus de 25 milles.

* * *

Nous apprenons que des pourparlers sont actuellement en cours entre le Département militaire fédéral et le Département militaire du canton de Berne dans le but de régler le différend qui s'est élevé touchant l'instruction de la cavalerie. On sait que la commission pour les économies militaires est d'avis qu'il y aurait lieu de transférer les cours de remonte à Berne, tandis que les écoles de recrues qui ont lieu actuellement à Berne, seraient transférées dès l'année prochaine à Aarau. Or, le canton de Berne s'oppose énergiquement à ce transfert, pour

plusieurs motifs. Berne, grand canton agricole, fournit à lui seul plus du tiers de la cavalerie suisse. De plus, le Département militaire cantonal a fait faire, l'année dernière encore, des travaux importants: réfection de cinq écuries, pavages, réparations et améliorations de toutes sortes, etc. On estime enfin que ce ne sont pas uniquement des raisons d'économie qui doivent jouer un rôle déterminant en cette occurrence, et qu'il ne faut pas méconnaître le rôle de la tradition. Si donc Berne devait être privée de ses écoles de recrues de cavalerie, cette mesure ne laisserait pas de créer un mécontentement très vif dans toute la campagne bernoise.

Propagande anarchique

Des promeneurs ont trouvé dans la Combe-Grède, près de Courtelary, des papillons collés contre des pierres et sur lesquels la fédération anarchiste romande cite des pensées d'auteurs destinées à dénigrer la patrie.

Réd.: Ne négligeant aucune occasion de faire connaître notre opinion sur les agissements de la horde malfaisante des détracteurs de l'armée et de la patrie, nous sommes heureux de publier aujourd'hui celle d'un camarade indigné comme nous des procédés qu'emploient les agents de Moscou pour propager leurs pitoyables théories.

Monsieur le Rédacteur,

Il fait bon lire votre « Protestation » contre l'acte de vandalisme commis sur la Sentinelle des Rangiers, et qu'il faut considérer comme une injure au Pays tout entier.

Ce fait-divers, comme vous le nommez, est à peine oublié — il en est qui ne l'oublieront pas — que de nouveaux faits semblables se produisent, moins audacieux, mais d'autant plus lâches.

Laisserons-nous l'idée et le mot de Patrie être traînés dans la boue par quelque organisation de sinistres individus à la solde de Moscou?

Je demanderai plus: ne nous organiserons-nous pas aussi pour une action effective, énergique et efficace contre des procédés que nous ne saurions tolérer sur notre territoire?

La Suisse est en danger, — sinon d'une attaque armée — d'être moralement avilie par des anarchistes profitant d'une population éprouvée par une crise prolongée, pour semer le poison d'un défaitisme odieux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Rédacteur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Werner Heyd, Fourrier II/19.

Durch ein Versehen ist in letzter Nummer der Wiederholungskurs der *Sanitäts-Abteilung 5* weggelassen worden, der vom 25. Juli bis 6. August stattfindet.

In Abänderung und Ergänzung des Verzeichnisses der militärischen Unterrichtskurse finden statt: Die Wiederholungskurse der Radfahrer-Kp. 5 und 25 vom 12.—24. September in Zürich, der Dragoner-Schwadron 24 in Kloten vom 12.—24. September, des Stabes Motor-Artillerie-Reg. 8, der schweren Motor-Kan.-Abt. 12 und der Motor-Kan.-Batt. 89 vom 7.—22. September in Winterthur, der Batterie 95 und des Stabes Motor-Art.-Abt. 5 in Zürich.

Zentralsekretariat: Sihlstraße 43, Zürich. Telephon 57.030.
Briefadresse: Postfach Zürich-Bahnhof. Paketadresse: Sihlstraße 43, Zürich 1.

Der Patrouillenlauf im Fünfwettkampf

Alder Ad., Fourier, Luzern

Der Delegiertenversammlung des SUOV vom 21./22. Mai kam unter anderm auch die Genehmigung der « Allgemeinen Bestimmungen und Reglemente für die Wettübungen an den schweizerischen Unteroffizierstagen 1933 in Genf » zu. In Art. 6 wurde an Stelle des Sechswettkampfes der *Fünf*wettkampf, umfassend: a) Handgranatenwerfen, b) Hindernislauf, c) Gewehrschießen, d) Pistolenschießen und e) Patrouillenlauf vorgesehen, eine Vereinfachung, die wir durchaus begrüßen. Art. 7: Gruppenwettübungen, heißt: « Bei den Gruppenwettübungen ist es den Sektionen freigestellt, sich mit mehreren Gruppen zu beteiligen. — In diesem Falle muß die Patrouille, deren Resultat im Fünfwettkampf in Betracht gezogen werden soll, bei der Anmeldung besonders bezeichnet werden. » Diese Bestimmung bildete denn auch la pièce de résistance, und kein anderes Geschäft vermochte die Gemüter derart in Wallung zu bringen, wie die Diskussion zu diesem hartumstrittenen Satz.

Die Sektion Luzern des SUOV hatte rechtzeitig einen Antrag dahingehend eingereicht, es sei die Vorschrift, wonach die Patrouille, deren Resultat im Fünfwettkampf zählen soll, vorher zu bezeichnen ist, zu eliminieren. Aus der Begründung sei folgendes festgehalten: Die Patrouillentätigkeit ist *die* Unteroffizierstätigkeit, welche für die Mitglieder weitaus den meisten Gewinn in militärischer Hinsicht bringt. Man wird dem beistimmen, wenn die Sorgfalt berücksichtigt wird, welche die Ausbildung der Patrouilleure bedingt; so führt der U.O.V. Luzern regelmäßig Kartenlese- und Krokierkurse durch, und zwar theoretisch und praktisch, systematisches Körpertraining usw. Es ist auch erwiesen, daß die gründliche Ausbildung unserer Unteroffiziere im W.K. sich nachhaltig auswirkte.

Der Standpunkt nun, daß die geltende Patrouille *vorher* zu bezeichnen ist, ist unhaltbar. Der Wettkampfcharakter bleibt nicht gewahrt. Im Gegensatz zum Handgranatenwerfen oder zum Gewehr- und Pistolenschießen, wo auf eine bestimmte Anzahl Konkurrenten eine gewisse Zahl Resultate angenommen werden muß und daher nur die bessern Resultate zählen, ist *eine* Patrouille für den Erfolg im Fünfwettkampf verantwortlich. Es nützt einen Verein gar nichts, ob er acht bis zehn Patrouillen à vier Mann ins Feuer schickt. Nicht die Gruppe, welche z. B. bei einer Maximalpunktzahl von 80 sich 72 erringt, zählt neben den übrigen Disziplinen bei der Resultatermittlung: nein, die Patrouille X, welche vorher als für den Fünfwettkampf zählend, genannt wurde, kommt in Betracht, auch dann, wenn sie durch widrige Umstände nur 30 oder 40 Punkte herausgeholt hat. In diesem Risiko des Versagens der zu bezeichnenden Patrouille erblicken wir die große Gefahr für die Beteiligung am Fünfwettkampf.

Man stelle sich vor, daß eine Sektion gut vorbereitet nach Genf geht. Sie verausgabt für die Vorübungsschießen, Anlage der Hindernisbahn, Handgranatenvorübungen usw. 1500 bis 2000 Fr. (für Solothurn 1929 kamen unsere Vorbereitungskosten, inkl. Drucksachen *höher* zu stehen). Die Marschwettübungen sind gut absolviert worden und brachten während der Ausmarschperiode eine Vereinsbelastung von zirka 1800 Fr. Und nun das Fazit? Ob der Verein im Gesamtklassement unter sehr gut, gut oder genügend eingereiht und dementsprechend seine Tätigkeit beurteilt wird, hängt von einer *einzigen* Patrouille ab. Warum konnte man nicht dazu kommen, die beste aus verschiedenen Patrouillen für die Rangierung vorzusehen?

Hier der Haupteinwand: Kleine Sektionen seien nicht in der Lage, viele Patrouilleure zu stellen, sie müssen sich mit vier, höchstens mit acht Mann begnügen, und müßten daher notwendigerweise sich mit dem Resultat dieser einen Patrouille abfinden. Es wäre eine Bevorzugung der großen Sektionen gegenüber den kleinern, wenn unser Antrag genehm gewesen wäre. Auf den ersten Blick sehr einleuchtend, und dieser erste Blick hat unsern Antrag gebodigt. Wie steht's aber in der Praxis?

Die Liste der Konkurrenten im Fünfwettkampf in Solothurn 1929 zeigt, daß nicht einmal die Hälfte aller konkurrierenden Sektionen diesen bestanden haben. Von den rund 100